

Andrée Bertrand-Ferretti

Militante indépendantiste depuis le début des années '60,
Vice-présidente nationale du R.I.N. en 1967-68

(1980)

“*Aliénation et dépolitisation.*”

Un document produit en version numérique par Pierre Patenaude, bénévole,
Professeur de français à la retraite et écrivain, Chambord, Lac—St-Jean.

Courriel: pierre.patenaude@gmail.com

[Page web dans Les Classiques des sciences sociales.](#)

Dans le cadre de la bibliothèque numérique: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain,
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

Andrée Bertrand-Ferretti

“ALIÉNATION ET DÉPOLITISATION.”

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Nicole Laurin-Frenette et Jean-François Léonard, *L'IMPASSE. Enjeux et perspectives de l'après-référendum*, pp. 145-162. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique, 1980, 162 pp. Collection : Matériaux.

Madame Laurin-Frenette, sociologue, professeure au département de sociologie de l'Université de Montréal, nous a accordé le 14 janvier 2003 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses œuvres dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Nicole Laurin-Frenette : laurinn@SOCIO.UMontreal.CA
Jean-François Léonard : leonard.jean-francois@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

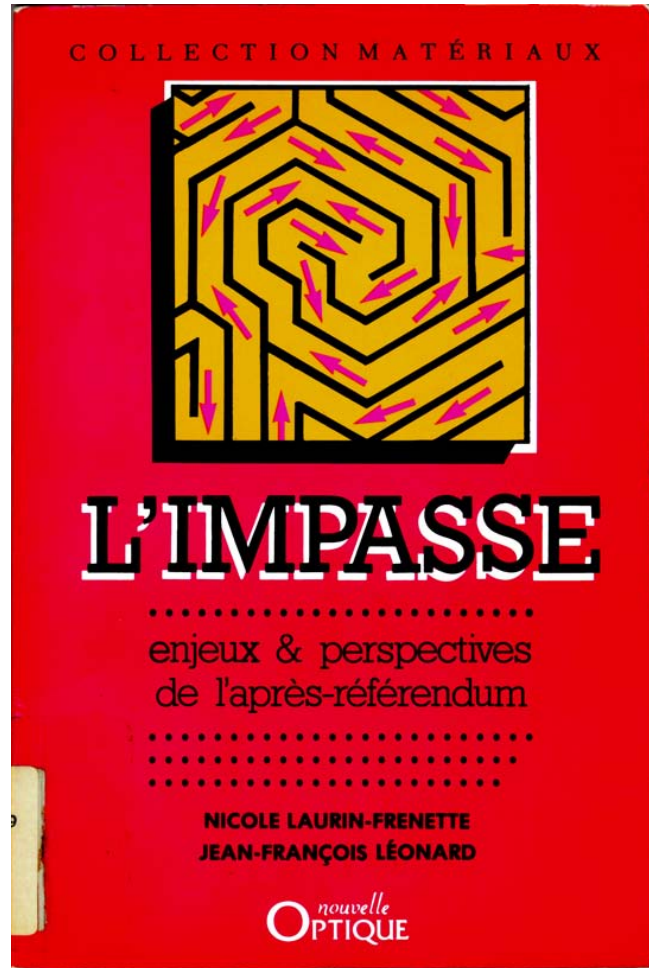
Édition numérique réalisée le 27 avril 2013 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Andrée Bertrand-Ferretti

Militante indépendantiste depuis le début des années '60.
Vice-présidente nationale du R.I.N. en 1967-68

“ALIÉNATION ET DÉPOLITISATION.”



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Nicole Laurin-Frenette et Jean-François Léonard, *L'IMPASSE. Enjeux et perspectives de l'après-référendum*, pp. 145-162. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique, 1980, 162 pp. Collection : Matériaux.

[7]

L'IMPASSE.
Enjeux et perspectives de l'après-référendum.

Présentation de l'auteure

Andrée BERTRAND-FERETTI

Militante indépendantiste depuis le début des années '60. Vice-présidente nationale du R.I.N. en 1967-68. A publié plusieurs articles politiques dans les grands quotidiens montréalais. Prépare actuellement une maîtrise en philosophie.

[145]

Chapitre III
PERSPECTIVES POLITIQUES

TEXTE 4

“ALIÉNATION ET DÉPOLITISATION.”

par
Andrée BERTRAND-FERRETTI

Nous avons repris notre train-train quotidien. Sans plus de révolte que devant une catastrophe naturelle. La majorité s'est prononcée. Vive la majorité. Peu importe ce qui a déterminé la majorité à se choisir un statut de peuple minoritaire. Peu importe que ce soit les effets séculaires de ce statut qui aient rendu possible son choix. La majorité a parlé. Taisons-nous. Ou, pire, disons n'importe quoi.

Pourquoi ? Sommes-nous si déroutés que nous acceptions la défaite comme une fatalité ? Sommes-nous si las et si incertains que nous refusions de la regarder en face, d'en interroger les causes immédiates et lointaines, d'en tirer d'autres conséquences que la soumission ? Sommes-nous si désabusés et si démissionnaires que nous abandonnions, sans plus d'examen de ses possibilités, la tâche gigantesque d'une véritable lutte de libération nationale qui remette vraiment en question notre dépendance politique, notre domination économique, notre exploitation sociale et notre oppression culturelle ?

Pourtant, et nous le savons d'expérience maintenant, l'indépendance du peuple québécois est impensable et impossible sans une profonde transformation de toutes les vieilles structures de notre société.

Sans une révolution sociale et culturelle qui nous désaliène et nous mobilise dans le mouvement dialectique des changements sociaux et des luttes idéologiques. Tout le reste est fumisterie qui ne fait qu'éveiller le rêve sans lui donner jamais les moyens de se réaliser.

Après ce référendum, c'est-à-dire après cet enterrement de première classe de nos vingt ans de lutte à la reconquête de notre identité et à l'établissement de notre souveraineté, nous sommes, il est vrai, replongés dans le flou cyclique de notre inconsistance nationale et de notre rêve social, enfermés à nouveau dans le stérile débat constitutionnel, charriés une fois de plus dans une histoire que nous ne faisons pas. Demandons-nous toutefois si nous n'avons jamais risqué sérieusement d'en sortir. Demandons-nous si le mandat de négocier la [146] souveraineté-association constituait plus qu'une méthode inédite de mener avec Ottawa les pourparlers sur le partage des pouvoirs à l'intérieur du même système. Demandons-nous s'il visait plus qu'à changer les formes de notre dépendance ou, si la vérité nous fait trop peur, demandons-nous au moins s'il le pouvait. René Lévesque ne nous cachait d'ailleurs pas ses limites. Il n'hésitait pas à nous dire que rien ne serait changé au lendemain d'un OUI, même si tout ne serait pas exactement pareil.

Or, c'est précisément ici que réside le malheur du 20 mai. Le peuple québécois s'est défait sans avoir rien perdu, puisque le combat était sans enjeu. Ainsi, sommes-nous une fois de plus confirmés dans l'idée de notre impuissance congénitale. C'est pourquoi nous nous terrons dans un silence ou, au contraire, nous agitons dans une confusion qui tous deux ressemblent tragiquement aux suites de l'échec de la Rébellion qui, d'un peuple conquis, a fait de nous un peuple colonisé. Aujourd'hui tellement aliéné que c'est un Trudeau plutôt qu'un Lord Durham qui, à coup de millions de publicité télévisée et sans que nous prenions le maquis, nous achemine vers le statut encore dégradé de peuple sociologique, dans un contexte où les forces adverses accroissent non seulement leur extension mais leur emprise.

Oui, nous sommes aliénés. La complexité contemporaine de cette aliénation n'en élimine pas pour autant l'accablante réalité. Nous devons au contraire la prendre éminemment au sérieux parce qu'elle constitue le facteur primordial qui soutient les autres conditions objectives d'ordre économique, politique et social de notre dépendance. Elle

explique le caractère particulier des problèmes que, par ailleurs, nous partageons avec les autres sociétés capitalistes développées. C'est elle qui, en dépit des luttes partielles que nous menons sur d'innombrables fronts, nous empêche de concevoir une vraie subversion.

C'est même cette peur panique que nous avons de détruire dans leurs fondements sociaux-politiques nos rapports avec certaines puissances hypostasiées qui, à partir du milieu des années 60, a largement contribué à la détérioration progressive de la valeur révolutionnaire de notre objectif d'indépendance et au camouflage des intérêts réels qui nous poussaient à l'émancipation. Ce phénomène explique mieux que tout autre, le succès relatif du Parti québécois qui s'inscrit de manière [147] adéquate dans notre société contemporaine en ce que précisément il répond bien à son désir de pouvoir apporter les changements nécessaires à son bon fonctionnement, ou jugés tels, au moyen de solutions techniques qui n'exigent ni luttes difficiles, ni bouleversements majeurs.

Il m'apparaîtrait cependant grossier de conclure sans plus d'analyse, que le Parti québécois a constitué l'obstacle principal au développement de notre lutte de libération nationale. Même s'il est clair que l'ambiguïté fondamentale de la totalité de sa démarche en a fait un obstacle difficile à identifier et à surmonter. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler avec quel manque de clairvoyance les membres du RIN, sous la direction de Pierre Bourgault, se sont empressés de saborder leur Parti sans condition pour rejoindre un à un le MSA. Il suffit également de constater avec quelle facilité le Parti québécois a étendu son pouvoir hégémonique sur toutes les forces vives de notre nation et comment il a pu de cette manière empêcher l'émergence d'un projet de société et d'un mouvement plus libérateurs et en mesure d'offrir une véritable alternative. Il n'en demeure pas moins vrai qu'on ne saurait attribuer cet état de fait, soit à l'intelligence machiavélique de René Lévesque ou à son charisme diabolique, soit à la vanité chronique de Pierre Bourgault, soit à tout autre facteur d'ordre aussi exclusivement subjectif

Plus réellement, la puissance illusoire et même mystificatrice du Parti québécois tient à des causes fort objectives. Principalement, au fait qu'il a su prendre en charge et articuler, dans un discours, un programme et une pratique politiques réellement progressistes une part

importante des revendications sociales d'ordre politique, économique et culturel du peuple québécois, à ce moment de son histoire. Revendications formulées et diffusées, en dehors de lui, de manière convergente mais inorganique par le mouvement indépendantiste, les Centrales syndicales et autres groupes populaires de pression. Et cela, non pas en dépit, comme certains se plaisent à l'imaginer, mais à cause d'une évidence qu'il n'a pas cherché à dissimuler, qu'il a même érigé en facteur positif, à savoir sa volonté d'agir et de réaliser ses objectifs à l'intérieur de notre système actuel, sans y apporter de modifications majeures autres que juridiques. Se représentant sous les couleurs du réalisme, il s'est adapté à une donnée primordiale de nos sociétés [148] actuelles qui est l'espoir, dérisoire tant qu'on veut, mais réel, d'accomplir les changements souhaités en faisant l'économie d'une révolution des structures et des institutions, des pratiques et des idéologies. C'est ce caractère fonctionnel, tout-à-fait moderne du Parti québécois qui rend si difficile, pour ne pas dire inopérante, toute critique radicale à son endroit. Pourtant, il est devenu nécessaire et urgent de l'entreprendre si nous ne voulons pas demeurer plus longtemps les otages silencieux et impuissants de ce parti, si nous voulons nous en démarquer d'une manière efficace, sans pour autant nier le sens et l'importance de son rôle passé et actuel, sans entrer en conflit ouvert et périlleux avec lui.

Puisqu'en effet, dans le rapport actuel des forces en présence, et en raison de notre évolution dans un contexte aussi bien local qu'occidental de crise et de réaction, il est absolument nécessaire, pour nous lancer avec efficacité dans de nouveaux combats, que nous consolidions les acquis des vingt dernières années, tant en ce qui concerne les enjeux culturels que sociaux de notre lutte de libération nationale. Lutte qui, dans son mouvement global, peut connaître des périodes de tâtonnement et exiger des réorientations majeures, mais ne saurait régresser au chapitre de ses réalisations sans s'affaiblir considérablement et pour longtemps. Or, il apparaît évident à la moindre réflexion que seule la réélection du Parti québécois peut actuellement nous protéger contre un dangereux retour en arrière. Il ne s'agit donc pas de le dénoncer comme s'il était notre ennemi principal, encore moins de continuer à croire qu'il est possible de le transformer de l'intérieur, mais de situer clairement dans quel rapport nous nous trouvons réciproquement afin que nos parcours, aussi divergents soient-ils à long

terme, s'épaulent dialectiquement en ce moment critique de notre histoire.

Il ne nous suffira cependant pas de critiquer le Parti québécois, aussi judicieusement et efficacement que nous y arrivions, il nous faudra surtout, dans les mois à venir, élaborer les perspectives et les éléments d'un projet social qui pourraient objectivement nous réunir sur la base de nos besoins et de nos désirs, et de l'état concret du développement de notre conscience et de notre organisation, ce qui nous permettra sans doute d'identifier les forces potentiellement révolutionnaires de notre société. Peut-être, découvrirons-nous alors que si nous sommes loin de [149] pouvoir partir en peur, sommes-nous, du moins, en mesure de partir du bon pied.

Pour ma part, j'avoue que je suis désemparée et que je serais bien incapable de faire une analyse exhaustive des problèmes qui nous confrontent actuellement et, encore moins, d'indiquer les voies à suivre pour les solutionner. Je veux donc seulement tenter de dégager comment, une fois de plus, lors du référendum, notre aliénation nous a enfermés dans le système de la domination et de l'exploitation. Je pense en effet que seulement une claire compréhension de ce phénomène nous permettra de reprendre notre lutte de manière à ce qu'elle ait un jour, le moins lointain possible, quelque chance d'être victorieuse. Puisqu'il me reste au moins cette certitude inébranlable que c'est de notre combat que surgira notre liberté.

NOTRE ALIÉNATION

C'est dans sa réalité permanente notre impuissance à nous expérimenter comme peuple maître de sa vie nationale.

Les diverses formes historiques qu'elle a prises devraient nous être familières puisqu'elles trament le tissu de notre histoire, en ce que, précisément, nous la laissons toujours échapper. Non pas, comme nous le croyons trop facilement, parce que nous n'avons jamais été à l'origine des régimes constitutionnels et des systèmes sociaux dans lesquels nous survivons depuis la Conquête. Plutôt, parce que nous avons toujours consenti à légitimer ces régimes et ces systèmes déterminés par des pouvoirs étrangers et pour des intérêts particuliers.

C'est ce consentement qui nous a institués peuple dominé et exploité. « Nous avons compris une grande vérité, nous dit Vladimir Boukovsky, réfugié soviétique, à savoir que ce n'est pas le fusil, ni les chars, ni la bombe atomique qui engendre le pouvoir, et le pouvoir ne repose pas sur eux. Le pouvoir naît de la docilité des hommes, du fait qu'ils acceptent d'obéir. »

Comment ne pas voir en effet qu'il y a de la domination et de l'exploitation parce qu'il y a aliénation. Et non l'inverse. Puisqu'en dehors de l'aliénation, c'est-à-dire de la soumission, aveugle ou consciente, du dominé et de l'exploité, le rapport dominant/dominé et [150] celui d'exploiteur/exploité fonctionnent comme oppression. Or, l'oppression est intolérable. Elle commande toujours la subversion qui empêche la domination et l'exploitation, non pas de se produire, ni même de s'exercer plus ou moins longtemps, mais d'opérer légitimement, de s'institutionnaliser. Prenons l'exemple actuel du peuple afghan et constatons qu'il ne nous vient pas à l'esprit de considérer qu'il est d'abord un peuple dominé et exploité, mais bien qu'il est un peuple opprimé. Réfléchissons et nous verrons que notre sentiment nous vient de ce que justement il n'accepte pas, bien au-delà de l'occupation de son territoire par une armée étrangère, et antérieurement à cette occupation, de partager avec un peuple étranger ses pouvoirs de déterminer ses conditions matérielles et culturelles d'existence. Qui, au contraire, sans tomber dans le ridicule, surtout depuis le 20 mai, pourrait dire du peuple québécois qu'il est un peuple opprimé ? Personne. Si ce n'est pour faire référence à une certaine oppression culturelle, dans la mesure où nous avons en cette matière toujours lutté pour défendre certains droits. On peut même dire, par exemple, puisque c'est à l'évidence ce qui s'est passé au chapitre de la langue, depuis la Loi 63 jusqu'à la Loi 101, que plus nous renforçons et développons les cadres et les moyens d'expression culturels de notre différence, plus toute atteinte à notre champ d'action en ce domaine, fonctionne comme oppression et entraîne l'élargissement de nos revendications et la radicalisation de nos luttes. Pour la raison inverse de soumission à une volonté extérieure, notre domination et notre exploitation politique, économique et sociale sont les effets de notre aliénation.

Notre aliénation, en effet, c'est la perte du sens de notre identité nationale dans son unité et son indivisibilité. C'est la perte du sens de la nécessité – comme on dit du jour qu'il est la lumière – de l'intégralité

et de l'intégrité de nos pouvoirs d'autodétermination comme constitutifs (comme attributs et non comme épithètes) de notre identité nationale. C'est ce fractionnement de notre être et de nos pouvoirs intériorisé comme phénomène normal qui nous rend acceptable l'intervention permanente d'un pouvoir étranger dans le gouvernement de nos affaires. Notre aliénation, c'est d'être devenus si étrangers à nous-mêmes que nous n'arrivons plus à concevoir le peuple canadien comme un peuple étranger, que nous nous conformons à ses modèles, que nous [151] observons ses règles, que nous assimilons ses valeurs et même ses besoins comme nôtres, pour ainsi dire, naturellement. Notre aliénation, c'est d'ÊTRE Canadiens aussi bien que Québécois.

Tout cela est archiconnu, aussi bien le phénomène que l'analyse. Il n'en demeure pas moins vrai que nous n'avons pas compris, que nous ne comprenons pas encore, que c'est ce fait historique qui nous a conduits au projet de souveraineté-association, au référendum et à ses résultats. C'est ce fait qui explique la confusion dans laquelle nous nous débattons plus mal que jamais depuis le 20 mai. Parce que notre aliénation nationale atteint aujourd'hui un degré de profondeur tel que même ceux et celles qui disent lutter pour notre libération n'en voient plus les œuvres, n'en reconnaissent pas l'effectivité. D'autant moins qu'elle n'est plus seule à déterminer nos comportements démissionnaires, qu'elle se double d'une aliénation culturelle et sociale commune à toutes les sociétés post-industrielles du monde occidental.

Aliénation généralisée qui se caractérise par le déploiement d'une crise des valeurs qui ne tient pas tant au rejet des normes et des critères anciens de signification des gestes et des paroles, qu'à l'abandon de toutes normes de tous critères qui seuls, pourtant, à la fois révèlent et construisent la singularité créatrice aussi bien des sociétés que des individus. Aliénation généralisée qui se caractérise par l'affaiblissement des cultures régionales et nationales dans une uniformisation de plus en plus universelle des besoins et des moyens de les satisfaire et qui détruit cette qualité proprement humaine qu'est la diversité des modes de vie. Aliénation généralisée qui se caractérise par l'extinction du sentiment d'appartenance à une communauté spécifique et l'extension massive d'un individualisme qui, au nom des droits et libertés individuels, isole l'individu et le rend impuissant parce qu'en le confinant à lui-même, il le prive des médiations d'une collectivité déterminée absolument nécessaires à toute prise réelle sur le monde. Aliénation gé-

néralisée qui se caractérise par la rationalisation croissante de la vanité supposée de tout projet de société entièrement différente, de tout projet de révolution. Toutes les données immédiates et même les prétextes les moins fondés sont aussitôt transformés en raisons suffisantes de résignation : l'efficacité de la science et de la technologie qui promettrait des progrès illimités dans la production des biens de consommation et de [152] leur plus juste distribution ; le haut niveau de vie déjà atteint dans de nombreuses sociétés ; la disparition du prolétariat et la montée démographique de la classe moyenne accompagnée d'un accroissement de sa force politique qui atténueraient les contradictions ; le pouvoir d'adaptation du système capitaliste qui récupère toujours à ses fins propres les idées innovatrices et les initiatives concrètes des mouvements contestataires ; l'échec du socialisme ; le partage du monde entre les grandes nations impérialistes qui tiennent sous leur joug respectif les moyennes et petites nations ; la puissance massive et incontrôlable des moyens de communication au service des idéologies dominantes ; et que sais-je encore ? Aliénation généralisée qui se caractérise par l'absence réelle d'autonomie qui touche tous les individus dans l'exercice de leurs fonctions et qui se vit quotidiennement par une perte du sens de l'autonomie.

C'est dans cet espace, entre ces deux dimensions inextricables de notre aliénation contemporaine, que s'est accomplie la réduction de la visée inaugurale d'indépendance politique et sociale du peuple québécois au projet technico-économique de souveraineté-association des États québécois et canadien. C'est sur cette scène que s'est joué l'échec du référendum.

Cela a consisté au triple déplacement de la problématique, de l'objectif et du terrain de la lutte avec comme conséquence une triple confirmation de la légitimité du pouvoir étranger.

D'une revendication de la liberté comme enjeu fondamental de notre entreprise d'émancipation, nous avons peu à peu glissé vers une revendication d'égalité. D'une aspiration encore mal définie d'un Québec libre, nous sommes passés au projet précis d'une nouvelle entente avec le Canada.

Et ce n'est pas insignifiant.

Revendiquer la liberté impliquait en effet que nous nous reconnaissions comme des égaux, c'est-à-dire comme des ayants droit à notre différence ; que nous pouvions nous concevoir autrement que comme l'autre du même, autrement qu'en regard de nos particularismes, mais avec la claire conscience de notre singularité irréductible que nous posions comme puissance fondatrice de notre souveraineté nationale. [153] Au contraire, revendiquer l'égalité, comme nous nous y sommes vite résignés, traduit notre profond sentiment d'infériorité et d'impuissance. Elle met à l'œuvre, non pas notre volonté effective d'auto-affirmation et de pleine autonomie, mais, plutôt, notre désir inavoué de lutter contre le mépris de l'autre, de nous hisser jusqu'à l'autre entité canadienne que nous prenons en toutes choses comme point de comparaison et comme critère de la valeur de ce que nous faisons *, et qui, elle, n'a de cesse de nous maintenir à distance comme différence dévalorisante de l'ensemble, comme "frog", "french" "pea soup", "cheap labour", "inefficient people". Revendiquer la liberté, c'était nous poser d'emblée dans un rapport d'égalité *de droit* et impliquait que seule une forme certaine d'oppression nous empêchait *de fait* d'en exercer les prérogatives. Cela supposait que nous devions être prêts à considérer le peuple canadien, non seulement comme radicalement autre, mais même comme adversaire, comme ennemi de notre identité souveraine. Ce que, précisément, notre aliénation nous interdit. Nous n'avons pu, au contraire, que revendiquer l'égalité et, ainsi, légitimer « en notre âme et conscience » les anciens rapports de domination et d'exploitation que nous prétendons vouloir combattre maintenant, sans vouloir rompre avec ceux qui les ont institués et qui les exercent.

Dans ces conditions, l'échec du référendum était inévitable. On ne peut conduire un peuple à assumer les exigences de sa libération nationale, sans avoir préalablement amené sa conscience à la double perception critique de lui-même comme opprimé et de l'autre comme oppresseur. Échec inévitable, mais, surtout, échec tragique, le référendum ne pouvait que l'être et il l'a été. Parce qu'il a été présenté comme

* N'est-il pas tout à fait remarquable que même le gouvernement du Parti québécois invoque continuellement l'exemple de réalisations similaires dans d'autres provinces pour justifier ses entreprises qu'il craint de voir contester, ou qui le sont effectivement. N'est-il pas encore plus remarquable de le voir aujourd'hui s'appuyer sur les provinces de l'Ouest pour défendre nos droits acquis et évacuer ainsi toute la spécificité du sens de nos revendications.

échéance historique sans être aucunement fondé dans la vérité d'une lutte à finir.

Bien au contraire, ce déplacement de la problématique est inextricablement lié au déplacement de l'objectif lui-même. Du moment où [154] nous * avons commencé à revendiquer l'égalité, il n'était déjà plus question de nous libérer du Canada, mais de nous épanouir au sein du Canada. L'appartenance à une culture distincte étant vécue comme un fait contingent, et non comme la marque d'une différence essentielle et indivisible dans ses formes, il ne s'agissait plus de conquérir le pouvoir d'État comme Québécois, sujets uniques d'une identité et d'un pouvoir indissociables, mais de ne plus fonctionner comme Québécois, Canadiens de seconde zone. Il ne s'agissait plus de mener une lutte politique en termes de libération nationale d'un peuple, mais, bien plutôt, au terme de son intégration plus avantageuse, particulièrement au plan économique, à un État étranger qu'en définitive nous considérons nôtre. L'inversion par rapport à la lutte de libération nationale est totale. Non seulement le projet de souveraineté-association ne trouve plus dans l'indépendance politique du Québec la source du pouvoir du peuple québécois, mais il fait de l'association avec l'État canadien la garantie de son développement. Ce ne sont plus les qualités intrinsèques à la souveraineté nationale qui nous consacreront, si nous le jugeons utile, partenaires égaux, mais bien notre association en tant que partenaires égaux qui rendra viable notre souveraineté. Reconnaître ainsi la primauté de l'économie sur le politique, c'est légitimer dans les structures et les institutions les anciens rapports de domination et d'exploitation que nous prétendons vouloir combattre, sans vouloir briser leurs mécanismes de fonctionnement.

Dans ces conditions, l'échec du référendum était inévitable. L'absence, au départ, d'une conception globale d'une société possiblement tout à fait détachée du Canada frappe de non-sens ou, du moins, d'un coefficient d'inutilité tout processus de séparation préalable. Ce que

* Je dis bien nous, et non pas le Parti québécois. Premièrement, parce que je veux éviter toute identification du parti à ses seuls dirigeants. Puisqu'il est bien évident que le phénomène décrit n'a pas été le résultat d'un coup de force, mais le fruit d'une profonde adhésion collective des membres du Parti, sans cesse renouvelée au cours des années. Deuxièmement, parce que d'une manière ou d'une autre, il a reçu l'appui conscient de l'ensemble des forces progressistes de notre société.

tous les adversaires de l'indépendance se sont empressés de faire voir au peuple québécois. Ils n'ont eu, pour le convaincre, qu'à lui promettre la même chose que les tenants de la souveraineté-association, à savoir un réaménagement des pouvoirs à l'intérieur du Canada. [155] Promesse à effets d'autant plus efficaces qu'elle s'appuyait sur le désir d'égalité inculqué depuis plus d'une décennie par les souverainistes. C'est ce qu'on appelle en langage vulgaire avoir comme des enfants de chœur.

Et nous nous sommes fait avoir parce qu'en substituant la valeur d'égalité à celle de liberté, et l'objectif d'association économique à celui d'indépendance politique, nous avons porté notre lutte tout droit sur le terrain de l'adversaire. Puisqu'en effet l'économie québécoise en plus d'être déjà parfaitement intégrée à l'économie canadienne, majoritairement ontarienne, et dont l'État canadien est l'émanation directe et le serviteur inconditionnel, en tant que premier régulateur du système capitaliste contemporain, la bourgeoisie canadienne ne pouvait que juger irrecevable un projet qui menaçait de fissurer le système de sa domination. Elle ne pouvait accepter que l'État canadien, lieu unifiant des multiples intérêts, souvent divergents et parfois conflictuels, de son pouvoir de classe, perde sa suprématie, se décompose et se retrouve sur un pied d'égalité juridique avec un autre État national. Accepter la division du pouvoir canadien, c'était accepter la division de ses pouvoirs particuliers. C'était accepter d'en négocier les termes avec une bourgeoisie québécoise que, de toute façon, elle contrôle et qui, par-dessus le marché, à cause de sa faiblesse structurelle, risque, dans un contexte de lutte de libération nationale, aussi atrophiée soit-elle, d'être débordée par les revendications et les aspirations populaires des classes travailleuses. Risque d'autant plus grave que le projet de souveraineté-association, même s'il s'inscrit objectivement dans le développement global du capitalisme nord-américain, qu'il en partage et en défend les enjeux fondamentaux *, est vécu subjectivement par la très grande majorité de ceux qui le portent, comme un moyen de réappropriation par le peuple et pour le peuple québécois des outils les plus nécessaires à son épanouissement collectif, et non pour renforcer le pouvoir politique de la bourgeoisie québécoise. Ce que la bourgeoi-

* Lire, pour le comprendre, *Bâtir le Québec* du ministre Landry.

sie canadienne a très vite compris, contrairement à notre pseudo-gauche.

Par conséquent, tout velléitaire qu'il ait été en terme d'indépendance politique et sociale, la bourgeoisie canadienne, par l'intermédiaire de toutes les instances politiques qu'elle contrôle d'un océan à [156] l'autre, en passant par le Parti libéral du Québec, s'est-elle empressée d'opposer une farouche fin de non-recevoir au projet de souveraineté-association. Pour lutter avec une pleine efficacité contre ce projet, elle n'eut qu'à masquer ses intérêts particuliers sous la figure de l'Unité canadienne. Sous cet emblème hypostatique, elle noya toutes les différences, elle mobilisa tous les Canadiens et, plus facilement encore, les Québécois, dans la mesure même où, de tous, ils sont ceux qui se sentent le plus mal assurés de leur identité canadienne. Pour faire valoir aux Québécois les avantages supposés de leur appartenance au Canada, la bourgeoisie canadienne n'a eu qu'à tirer parti des contradictions du projet de souveraineté-association. Avec le succès que l'on connaît et qui était inscrit non pas dans la logique de Trudeau, mais dans celle des choses.

À partir du moment où, en effet, nous proposons des changements sans rupture de continuité, dans le cadre d'une nouvelle entente avec le Canada, nous ne pouvons plus attaquer ce même Canada comme système global de domination au service exclusif des intérêts particuliers de la bourgeoisie canadienne, ni ne pouvons plus désigner cette classe dominante comme l'ennemie principale de notre souveraineté nationale. Puisqu'en effet, nous faisons du partage des pouvoirs économiques qu'elle contrôle, l'enjeu principal des changements constitutionnels, nous ne pouvons que composer avec ses intérêts, qu'en accepter les objectifs fondamentaux et les mécanismes de réalisation. Nous ne pouvons plus que dénoncer, sous le vocable pudique d'abus, les effets les plus contraignants du système sur nos intérêts spécifiques en les attribuant au mauvais fonctionnement de quelques-unes de ses structures devenues désuètes. Nous permettons, par contre, à cette bourgeoisie, par un retournement facile de la situation, de nous faire passer de notre rôle de défenseurs des intérêts prioritaires du Québec à celui de briseurs du Canada. En portant notre lutte sur le terrain de l'adversaire, nous nous en constituons les prisonniers.

Aussi, s'est-il emparé de notre butin. Le Canada pour notre liberté, nous l'a-t-il promis. Et pour mieux nous faire adhérer à cette croyance, il l'a enveloppée d'une promesse de sécurité, particulièrement appropriée au maintien d'un peuple aliéné dans son aliénation puisque l'acte libérateur tient tout entier dans le risque de la liberté à prendre. [157] Promesse aliénante et d'autant plus facile à faire miroiter qu'elle reflétait une promesse déjà vieille de dix ans, celle qui était au cœur de notre projet, au cœur de sa rationalité : la souveraineté dans l'association ou, très littéralement, la liberté en toute sécurité. L'avantage du Canada sur nous, cependant, c'est qu'il pouvait prétendre disposer déjà de tous les pouvoirs pour réaliser sa promesse. Alors qu'au contraire, nous reconnaissons d'emblée ne pouvoir tenir la nôtre qu'en négociant l'un de ses termes avec le pouvoir canadien. Soumettre ainsi notre accession à la souveraineté à la volonté d'une instance qui échappe depuis toujours à notre contrôle, mais qui, inversement, de son lieu précis et tout-puissant, contrôle l'existence politique, économique, sociale et culturelle de notre société, c'était légitimer dans leurs fondements et leurs impératifs mêmes tous les rapports de domination et d'exploitation en confirmant les spoliateurs de nos droits et de nos pouvoirs dans le droit et le pouvoir de nous prendre en charge jusqu'en nos tentatives de libération.

C'était, sans les dépasser, annuler toutes les conditions de l'oppression.

L'échec du référendum était inévitable et il est tragique parce qu'il a porté notre aliénation à un nouveau degré de profondeur. Puisque la question référendaire ne nous posait même pas le problème de l'accession à l'indépendance, mais qu'elle nous demandait seulement d'oser accomplir le geste qui vaincrait notre peur d'être nous-mêmes. Dire OUI, c'était nous libérer des réminiscences de nos défaites historiques comme acte fondateur d'une nécessaire réconciliation avec nous-mêmes. Et nous avons accumulé une défaite de plus. La défaite des défaites : celle que l'on s'inflige à soi-même, celle qui nous rend un peu plus impuissant en même temps qu'elle accroît la force des puissances adverses. Il n'y a qu'à voir comment le pouvoir central s'empresse d'exploiter notre déconfiture pour mesurer dans toute son éten-

due la menace qui pèse sur nous. * Toute différente qu'elle se présente dans ses [158] formes, elle est de même nature et obéit à la même logique que celle qui a marqué notre destin avec les régimes de l'Union et de la Confédération qui nous ont engagés et maintenus dans un processus sans cesse accéléré de minorisation, qui nous ont enfermés dans la dialectique stérile de la subordination et de la survivance, et dont nous ne pourrons nous libérer, aussi bien dans la matérialité de faits que dans notre subjectivité, qu'en luttant pour l'indépendance nationale et qu'en y accédant.

Seule, en effet, l'idée d'indépendance est une idée politique suffisamment subversive pour mobiliser notre peuple dans le refus de la domination et de l'exploitation. Parce qu'elle désigne d'elle-même, de par la seule nécessité de son existence, l'oppression nationale, qu'elle se soutient de cette vérité qu'elle proclame et qu'elle donne ainsi sa pleine signification au désir latent d'autodétermination qui trame l'autre face de notre histoire, depuis 1760.

Nous ne pourrions cependant pas y revenir et la proposer comme fer de lance de notre lutte de libération nationale, sans avoir auparavant liquidé jusque dans les moindres replis de notre conscience collective, l'illusion de toutes solutions de compromis. Ce qui ne sera pas facile. Puisque ce type de solutions, tel le projet de souveraineté-association, est non seulement un effet de notre séculaire aliénation nationale, mais qu'il répond à nos exigences actuelles d'une certaine modernité qui se caractérise par l'aliénation du politique dans le technocratisme. Nous devons éviter de tomber dans les pièges de l'institutionnalisation et de la bureaucratisation de nos revendications nationales et entreprendre de repolitiser notre lutte si nous voulons la voir se développer dans le sens d'un changement de société.

* 9 septembre. Au moment où j'ai écrit cet article, je ne pouvais apporter d'autres faits précis que de citer le projet de préambule rédigé par Trudeau à une nouvelle Constitution, pour montrer l'ampleur et la gravité des implications de notre défaite. Aujourd'hui, la suite de coups de force qui tiennent lieu de préparation, à la Conférence constitutionnelle le manifeste à l'évidence, de même que notre réduction à une résistance plus passive que jamais, du moins depuis la fin des années 50.

NOTRE DÉPOLITISATION

Le Parti québécois, aussi étonnant que cela puisse paraître à première vue, a grandement contribué à dépolitiser la question nationale. Il l'a, en effet, dérobée à la conscience du peuple pour la remettre aux mains des technocrates et des bureaucrates. Du moment où il s'est emparé du mouvement indépendantiste, notre lutte politique de libération nationale du peuple par le peuple est devenue une classique histoire d'État, c'est-à-dire qu'elle a commencé à se dérouler par dessus [159] la tête des gens. Plutôt que de se vivre dans la « polis » : dans la rue, le quartier, la paroisse, dans l'école, l'usine, le bureau, le chantier, la mine, dans l'émulation et l'effervescence des revendications et des actions communes, à partir et en faveur des aspirations populaires, elle s'est conçue dans les bunkers insonorisés des calculs stratégiques, des intérêts du Parti et des impératifs du Pouvoir d'État. Ainsi à l'abri des bruits du pays, elle s'est figée dans la rigidité fonctionnelle de la planification bureaucratique.

Le Parti québécois et, a fortiori, le gouvernement qui en est issu, ont en effet tenté de gérer notre lutte comme on gère une entreprise industrielle, commerciale ou une régie d'État, en utilisant les techniques les plus sophistiquées des prises de décision, des échanges et des communications d'une bonne administration moderne. Ils n'ont eu de repos que dans l'étouffement systématique de toute manifestation organisée ou spontanée du peuple dans l'expression de ses besoins et de ses problèmes, de ses conceptions et de ses solutions, de sa colère et même de son enthousiasme. Ils ne lui ont laissé aucune initiative ou, alors, ils se sont désolidarisés de celles qu'il prenait. En ne s'impliquant pas dans ses manifestations de toutes sortes, ils ont favorisé la dichotomie entre les revendications sociales et les aspirations nationalistes des masses populaires dont la réunion constitue pourtant le seul véritable moteur politique d'une lutte de libération nationale. * Au

* Par exemple, à l'occasion du 1er mai 1980, alors que des milliers de travailleurs québécois défilaient dans les rues de Montréal pour célébrer leur fête dans la solidarité et la joie, il était triste et presque incroyable de devoir constater, d'une part, l'absence de toute représentation officielle du Parti québécois à la manifestation et, d'autre part, qu'à aucun moment, ces travailleurs n'ont pensé

contraire, le Parti québécois et son gouvernement se sont réservés sur la question nationale tous les domaines de la réflexion et de l'action pour les soumettre à leurs critères technocratiques d'efficacité selon lesquels il s'agit de prévoir et d'orienter toutes les situations problématiques en [160] fonction des solutions déjà pensées, afin qu'elles ne débordent pas les cadres du programme et de la stratégie établis.

Or, l'accession à l'indépendance du Québec est une question éminemment politique en ce sens qu'elle ne peut advenir qu'au terme d'une socialisation intégrale de la question nationale. Elle implique donc un profond changement de société qui ne peut être élaboré que dans le contexte d'une stratégie toujours en train de s'établir dans le rapport dialectique de l'état de développement de la conscience nationale et des changements effectifs des situations. Dans le rapport actuel des forces dans le cadre du système capitaliste nord-américain, l'indépendance du Québec est un objectif révolutionnaire parce qu'il remet en cause la nécessaire organisation hégémonique du système de domination et d'exploitation. Elle ne peut donc advenir qu'au terme d'une vaste, longue et profonde action politique de sensibilisation, de mobilisation et d'organisation de toutes les forces sociales qui ont un intérêt objectif à l'abolition de ce système. L'indépendance du Québec n'est en effet réalisable que fondée sur le désir et la volonté d'édifier une société québécoise entièrement différente, basée sur une transformation globale de tous les rapports sociaux à l'intérieur d'une nouvelle nation jouissant enfin de son droit à la pleine autodétermination.

Au contraire, le projet de souveraineté-association est une question d'ordre technique en ce sens que sa réalisation repose entièrement sur le succès de négociations menées au niveau des États fédéral et québécois dans le but d'en arriver à un nouveau partage des pouvoirs à l'intérieur du même système social. Comme il a souvent été démontré,

à entonner des couplets ou à crier des slogans en faveur de l'option souverainiste. Pourtant nous étions en pleine campagne référendaire et la majorité d'entre eux avait ou allait participer dans leur milieu à la formation d'un regroupement pour le OUI. Mais, pas plus que le P.Q. n'a pu, dans le cadre de son projet, allier les intérêts de la classe ouvrière en tant que telle à l'accession à la souveraineté, pas plus les travailleurs québécois ne se sont mobilisés, en tant que travailleurs, dans la résolution de la question nationale. Jamais comme ce soir-là ne m'était apparue si lointaine l'heure de notre libération nationale.

le projet de souveraineté-association, fondateur du Parti québécois, s'inscrit sans rupture dans la suite de la Révolution tranquille qui déjà faisait du partage des pouvoirs de législations en matière économique, entre Ottawa et Québec, l'enjeu principal des débats constitutionnels. Il élargit certes considérablement le champ de nos revendications nationales, mais il ne remet aucunement en question le lien structurel fondamental de notre appartenance au Canada qui repose sur l'intégration de notre économie aux objectifs, enjeux et intérêts de l'économie canadienne. On peut même affirmer que le projet de souveraineté-association s'inscrit bien plus dans la perspective du fédéralisme, même s'il propose de le renouveler entièrement, que dans la problématique [161] indépendantiste. Il se présente comme la solution constitutionnelle la plus fonctionnelle et la plus opérationnelle aux problèmes du Canada tous plus ou moins déterminés par la question nationale du Québec. Il était donc inévitable que ce projet, basé sur le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs politiques nécessaires à la constitution d'un Etat juridiquement souverain, mais également sur une gestion économique conjointe soumise à une union monétaire, une politique douanière commune, l'absence de barrières tarifaires entre les deux états, aboutisse à la proposition d'une nouvelle entente avec le Canada telle que formulée pendant la campagne référendaire.

Non seulement le projet de souveraineté-association ne remet pas en cause les fondements de notre organisation sociale, mais en ne s'attaquant pas aux racines et aux mécanismes actuels de l'oppression nationale, il a contribué à en nier la réalité. C'est pour cette raison que le Parti québécois, par la voix de ses dirigeants et, particulièrement, de celle de René Lévesque, a toujours dévalorisé l'objectif d'indépendance nationale comme un projet nimbé d'une auréole idéaliste. Par contre, pour justifier ses solutions de compromis à nos problèmes politiques aussi bien qu'économiques, sociaux et culturels, le Parti québécois se réclame adroitement des qualités de réalisme, de bon sens et de modération du peuple québécois, comme si ces qualités réelles constituaient un obstacle insurmontable à l'émergence d'une autre vision du monde. Il n'en demeure pas moins certain que le Parti québécois, avec son projet de souveraineté-association, son programme social-démocrate, ses stratégies de pouvoir et de négociations, son organisation électoraliste, répond adéquatement aux exigences de notre système social qui se caractérise par son aptitude à compenser ses ca-

rences à même ses propres régularités, d'une part, et d'autre part, aux exigences des masses dépolitisées qui attendent de l'État les gratifications compensatrices de leur isolement et de leur aliénation. C'est même ce modernisme qui, dans notre contexte socio-historique, capable de contrer les effets les plus discriminatoires pour nous au fédéralisme et du capitalisme.

Notre objectif principal consistera donc à trouver les moyens de combattre les tendances effectives des masses populaires à résister aux changements même les plus nécessaires et, paradoxalement, les plus souhaités. Nous devons mettre à jour les articulations subtiles et [162] multiples de notre dépendance. Nous devons montrer que toutes les solutions de compromis qui semblent d'abord relever d'une pratique réaliste ne sont en fait que des idéalizations inadéquates par rapport aux problèmes réels quand on en n'occulte pas les dimensions les plus importantes.

Nous devons par tous les moyens repolitiser notre lutte, c'est-à-dire la faire redescendre dans la rue, dans les lieux de vie et de travail, dans la société. Car l'effritement de notre volonté d'émancipation est le plus grave danger qui nous menace actuellement. Il ne faudrait surtout pas, sous le prétexte de la difficulté du contexte, que nous cédions à la tentation de nous engager dans des entreprises réductionnistes. Seul l'objectif de l'indépendance assumé par toutes les forces vives de notre peuple, peut constituer la source d'inspiration décisive pour mener victorieusement notre combat contre toutes les formes de notre aliénation et abolir ainsi les conditions de possibilité de notre domination et de notre exploitation.

Fin du texte